**Les symboles de la France**

1. **Le coq gaulois**

****

 Le coq gaulois est un symbole national très ancien. Son origine remonte au mot latin “gallus” qui signifie à la fois “Gaulois” et “coq”[[1]](#footnote-0). A cause de ce jeu de mots au XIVe siècle les adversaires des Français utilisaient l’image du coq pour se moquer d’eux. Dans les allégories et les caricatures de cette époque le coq symbolisait souvent la France. Mais cent ans après, en bas Moyen Age et surtout au commencement de l’époque de la Renaissance, les Français l’acceptent eux-mêmes comme le symbole de leur pays. Cela s’explique par l’intérêt des Français pour l’antiquité, dont la mythologie glorifiait le coq blanc, symbole de la lumière, de la victoire, l’oiseau de Jupiter[[2]](#footnote-1)et de Mercure[[3]](#footnote-2). Dès lors, le coq symbolise la fiesta[[4]](#footnote-3) nationale des Français.

 Pendant la révolution Française la représentation du coq devient encore plus célèbre. Il figure sur les vignettes de cette époque, dans le décor symbolique de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen. Orné souvent de la cocarde tricolore (qui provient aussi de la touffe de plumes de coq), il symbolise la vigilance du peuple français. C’est un coq patriotique et toujours prêt au combat.

 Pourtant le coq ne devient l’emblème officiel français que sous la Deuxième République (1848-1852) où il figure sur la hampe des drapeaux des régiments. L’idée de remplacer la fleur de lys par un coq avait été lancée en 1820 par le poète Pierre-Jean Béranger dans la chanson “ Le vieux drapeau”.

 Depuis 1848, le Coq figure sur le sceau de la République : la Liberté, assise, tient un gouvernail orné d’un coq. Peu à peu, il apparaît de temps à autre sur les timbres. Ensuite, il devient l’emblème officiel des sportifs français sélectionnés dans les épreuves internationales.

 On dit aujourd’hui qu’en comparaison avec Marianne, qui représente la République, le Coq gaulois est un symbole du peuple français. Les Français eux-mêmes l’acceptent avec humour en pensant à leurs propres défauts que leur attribuait la littérature du Moyen Age : le caractère querelleur, vantard, étourdi, toujours prêt aux débats etc. “Le coq se rebiffe” est l’expression du Français qui refuse d’obéir en protestant.

**b. Le drapeau tricolore**

 L’emblème national de la France est le drapeau tricolore: bleu, blanc et rouge. Quelles sont les origines de ces couleurs ?

 Avant la Révolution française (1789-1794), le pays n’avait pas d’emblème national, mais le drapeau blanc, couleur de l’armée française, devint peu à peu celui de la royauté (1683-1790). Après l’insurrection parisienne et la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, le roi Louis XVI fut obligé de revenir à Paris pour saluer, à contrecœur, le peuple qui avait remporté la victoire. Le général La Fayette avait offert au roi la cocarde nationale aux couleurs de la ville de Paris, rouge et bleu. Le blanc du drapeau royal placé entre le rouge et le bleu signifiait à cette époque la réconciliation de l’ancienne France (France monarchique) avec la nouvelle (France révolutionnaire).

 En 1793, le drapeau tricolore fut adopté par la Convention comme drapeau national. En 1816, à la Restauration monarchique, le drapeau français devint à nouveau blanc, à fleurs de lys, mais il redevint tricolore en 1830, et le resta après 1848. C’est le symbole de l’unité nationale.

1. **Marianne**

 

 C’est un personnage allégorique féminin à la silhouette robuste, coiffé d’un bonnet phrygien[[5]](#footnote-4), emblème de la liberté. C’est la personnification de la République française. On suppose que ce symbole date de 1793, où il désignait la Révolution et la Première République, née le 22 septembre 1792. On croit aussi que le prénom de Marianne, très populaire à l’époque, provient de deux noms: Marie, nom de la Sainte-Vierge, et Anne, nom de sa mère (ce qui a donné Marie-Anne=Marianne). En 1830 le peintre Delacroix lui donne les traits de la “Liberté guidant le peuple” et le sculpteur Rude, en 1836, dans la “Marseillaise” la représente sur le plus célèbre bas-relief de l’Arc de Triomphe.

 A partir de 1880, les bustes, les effigies et les images représentant Marianne se multiplient et sont diffusés dans presque tous les villages de la France profonde. Marianne devient une partie intégrante de l’aspect des villes et des villages français. Jusqu’à présent on peut voir son buste dans toutes les mairies. Les meilleurs artistes et sculpteurs créent ses images dont les plus connues sont la statue de la République de Morice, érigée en 1883 sur la place du même nom, et le “Triomphe de la République” du sculpteur Dalou, érigée en 1889 sur la place de la Nation.

 Ces derniers temps, on donne à Marianne (pour la moderniser) les traits de célèbres actrices, chanteuses et même mannequins. C’est ainsi que la représentation de la République évolue toujours, car pour créer son image, ce sont Brigitte Bardot, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve et, enfin Inès de la Fressange qui ont posé.



**d. La devise**

 **La devise** de la République française est “Liberté, Egalité, Fraternité !”. Ces trois mots, écrits sur les édifices publics, résument une longue histoire, des conquêtes difficiles. Ce sont les nouveaux principes formulés dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, adoptée pendant la Révolution française. Mais, il y a loin des principes à leur application. Même à l’époque de la révolution, sous le couvert de phrases sur la liberté, l’égalité et la fraternité, on défendait les intérêts de la bourgeoisie. Aujourd’hui, ce ne sont que des mots d’ordre ou des espoirs des Français.

 **Liberté.** Au Moyen Age, les paysans étaient des serfs, de véritables esclaves. Du XVIe au XVIIIe siècles, la situation s’améliore, mais les grandes libertés sont peu ou mal reconnues. En août 1789, dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, les révolutionnaires proclament que “les hommes naissent et demeurent libres…”. Mais les termes de Liberté et d’Egalité se rapportent surtout à la nouvelle classe de bourgeoisie. Plus tard, en 1848, les Français ont conquis la liberté individuelle; en 1848, l’esclavage dans les colonies a été aboli. En 1881, ils ont conquis la liberté de conscience, la liberté d’expression (de réunion et de la presse), en 1901, la liberté d’association…

**Egalité.** Avant la Révolution la société française était très inégale. La noblesse et le clergé avaient des privilèges; les autres, les plus nombreux (le tiers de la population) n’avaient aucun avantage.

 La Déclaration ajoute: “Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”. Cela veut dire que chaque homme est aussi un être social, un citoyen et la société doit assurer non seulement le bonheur individuel, mais le bien commun. Or celui-ci repose sur la justice. Les citoyens doivent avoir les mêmes droits et devoirs.

 Au XIXe siècles, les mouvements sociaux ont apporté aux Français:

**L’égalité fiscale:** tous les Français devront payer l’impôt en proportion de leur richesse;

**l’égalité économique**: les travailleurs vont acquérir le droit de grève (1864), le droit de former un syndicat (1884), le droit aux congés payés et à la semaine de 40 heures de travail (1936);

**l’égalité de l’éducation:** les jeunes français bénéficient de l’école primaire, gratuite et obligatoire (à partir de 1881-1885), puis de l’enseignement secondaire, gratuit et obligatoire jusqu’à 16 ans (à partir de 1958);

**l’égalité civile:** les femmes acquièrent le droit de vote en 1945. Malgré toutes ces conquêtes la France reste jusqu’à aujourd’hui un des pays où les inégalités sociales sont flagrantes. Le chômage et les inégalités sociales sont deux points noirs de la vie française.

**Fraternité**. Héritiers de Rousseau, les Français de 1789 ont reconnu le devoir d’assistance (aide sociale de l’Etat). La fraternité est le complément naturel de l’égalité. Pour réaliser ce principe, l’Etat français a établi, en 1893, l’assistance médicale gratuite pour les Français sans ressources, les assurances sociales (1930) et la sécurité sociale (1945-1946). Mais il y a encore beaucoup de choses à faire pour que ce principe soit appliqué.

**e. L'Hymne**

 Avant la Révolution, tous les airs officiels étaient des hymnes religieux. L’hymne national de la France, la Marseillaise, date de la première République. Ce chant est directement issu des guerres révolutionnaires.

 C’était en 1792, où l’Europe monarchiste se préparait à la guerre contre la France républicaine. Claude-Joseph Rouget de Lisle, officier du génie en garnison à Strasbourg, composa un chant patriotique. Ce chant fut exécuté pour la première fois au cours d’un banquet et reçut le nom de “Chant de guerre de l’armée du Rhin”. Ensuite cet air fut publié par le “Journal des départements méridionaux”, le 22 juin, sous le titre “Chant de guerre des armées aux frontières”. Lorsque ce chant parvint à Marseille, il fut adopté par le bataillon des volontaires marseillais. Ce chant fut nommé alors “Chant de ralliement des Marseillais”, ensuite “l’Hymne des Marseillais”, puis “La Marseillaise” tout court. Les Marseillais le chantèrent au cours de leur marche à travers la France et en entrant dans Paris. Le juillet 1795, la Convention lui donna la consécration suprême et il devint chant national du pays.

 Interdite sous le Consulat, le premier Empire et la Restauration, en raison de sa consonance révolutionnaire, la Marseillaise fut restaurée aux débuts de la Monarchie de Juillet (1830-1836), puis lors de la révolution de 1848. A nouveau proscrite sous le Second Empire, elle fut finalement proclamée **“hymne national”** en 1879, sous la IIIe République. Ce caractère fut confirmé par les constitutions des IVe et Ve Républiques.

 La Marseillaise compte parmi les symboles sacrés des Français. Au moment des grandes compétitions sportives, les Français le chantent en chœur. On l’entend aussi pendant les grandes cérémonies.

**Le texte de la Marseillaise**

**1er couplet**

Allons enfants de la Patrie

Le jour de gloire est arrivé !

Contre nous de la tyrannie,

L’étendard sanglant est levé ! (bis)

Entendez-vous dans les campagnes

Mugir ces féroces soldats ?

Ils viennent jusque dans nos bras

Egorger nos fils et nos campagnes !

Refrain

Aux armes, citoyens !

Formez vos bataillons !

Marchons ! marchons !

Qu’un sang impur

Abreuve nos sillons !

Que veut cette horde d’esclaves,

De traîtres, de rois conjurés ?

Pour qui ces ignobles entraves,

Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)

Français, pour nous, ah ! quel outrage !

Quels transports il doit exciter !

C’est nous qu’on ose méditer

De rendre à l’antique esclavage !

1. Le coq était l’animal sacré des Celtes. [↑](#footnote-ref-0)
2. **Jupiter**, le père et le maître des dieux dans le panthéon romain, assimilé au Zeus grec. Il était le dieu du Ciel, de la Lumière, de la Foudre et du Tonnerre, dispensateur des biens terrestres, protecteur de la cité et de l'Etat romain. [↑](#footnote-ref-1)
3. **Mercure**, dieu romain du Commerce et des Voyageurs, identifié à l'Hermèsdes Grecs. [↑](#footnote-ref-2)
4. Fiesta (mot esp.), fam. Fête. [↑](#footnote-ref-3)
5. Sous la Révolution, l'emblème était le bonnet rouge (le bonnet phrygien) qui figurait partout. [↑](#footnote-ref-4)